

Information sur la collecte des déchets les jours fériés de fin d'année

DECHETS MENAGERS (poubelle verte, déchets non-recyclables)



Pour les adresses collectées une fois par semaine, les collectes des déchets ménagers n'auront pas lieu le 25 décembre et le 1^{er} janvier et seront rattrapées le samedi suivant, **soit le 29 décembre et le 5 janvier.**

Pensez à sortir votre bac la veille au soir.

Pour les adresses collectées plusieurs fois par semaine, la collecte ne sera pas assurée les jours fériés. Votre bac à déchets ménagers sera donc collecté lors du prochain passage.

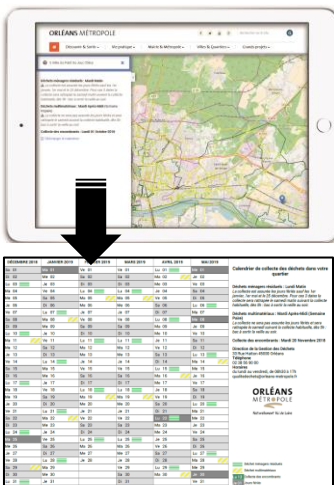
DECHETS RECYCLABLES (poubelle à couvercle jaune ou bleu)



Pour les adresses collectées tous les 15 jours, les collectes des déchets recyclables ne seront pas assurées le 25 décembre et le 1^{er} janvier et seront rattrapées le samedi suivant, **soit le 29 décembre et le 5 janvier.**

Pensez à sortir votre bac la veille au soir.

Pour les adresses collectées une fois par semaine, les collectes des déchets recyclables ne seront pas assurées les jours fériés. Votre bac de tri sélectif sera donc collecté lors du prochain passage.



Retrouvez à tout moment vos jours de collecte sur le calendrier personnalisé et téléchargeable en indiquant votre adresse sur la [carte interactive](#) et toute l'information pratique sur www.orleans-metropole.fr/dechets

Vous pouvez également contacter le service INFO QUALITE DÉCHETS du lundi au vendredi de 8h30-12h et 13h 17h, au 02.38.56.90.00 ou par mail à l'adresse suivante : qualitedechets@orleans-metropole.fr

L'accueil du service Info Qualité Déchets sera exceptionnellement ouvert les samedis matin 29 décembre et 5 janvier.